

GROUPE DE PAROLE



Pourquoi un atelier Groupe de parole ?

- ✓ **Rôle préventif et curatif** : Parler fait du bien, le fait de le dire et d'être écouté, cela va beaucoup mieux !
- ✓ **Permet de détecter** les facteurs de risques, d'enrichir l'évaluation ou la nécessité **d'envisager une évaluation**
- ✓ **Améliorer le lien participatif** ou **dénouer les situations** dans une période de **changements profonds** ou en présence d'une problématique spécifique d'équipe.

À qui s'adresse cet atelier ?

Un groupe peut être proposé sur la base du volontariat, à l'ensemble du personnel en veillant à respecter les bases de participation dans l'intérêt du groupe,

Il est également possible de réserver un groupe de parole aux salariés d'un service ou d'un département concerné, sur une thématique liée à leur poste de travail, leurs relations de travail, la stratégie de l'entreprise ou autres sujets permettant l'émergence de nouvelles idées.

Le groupe de parole, outil de prévention des risques psychosociaux permet de créer un espace d'échanges et d'expression libre, plaçant les salariés au cœur du dispositif. **Tout en garantissant le respect de l'anonymat**, il permet d'exprimer et de libérer les tensions, de prendre de la distance par rapport aux ressentis et fait sortir certains de leur isolement par la reconnaissance de vécus similaires. **Savamment animé par des experts en psychologie clinique**, l'atelier facilite la **prise de recul** et le **partage d'expériences**.

Durée de l'atelier

Découverte – Initiation : 1h

Approfondissement : 3 h

Perfectionnement des pratiques : 6 h

Lieu

En externe / interne

Nombre de participants

Pratique collective

Tenue

Aucune spécificité